

Commune de Daverdisse

Compte rendu de la réunion de CLDR du 13/02/2023

Réf. : DAVERDISSE\06- CLDR\2023\20230213 RA\Daverdisse 20230213 PV CLDR rapport annuel BiodiverCité.docx

Participants et excusés

- › 14 participants et 5 excusés (voir liste ci-dessous)
- › FRW : Mme Sophie Orban et Mme Juliette Maquet, agents de développement

Ordre du jour

- › Approbation du compte rendu de la réunion du 5 juillet 2022
- › Rapport annuel de développement rural et programmation triennale
- › Avancées des projets BiodiverCité
- › Divers

☪ ☪

Le Bourgmestre accueille les participants ; il explique l'ordre du jour et l'objectif de la réunion.

Approbation du compte rendu de la réunion du 5/07/2022

⇒ **La CLDR approuve le compte rendu de réunion, sans remarque.**

Cependant, un membre désire faire une remarque sur le fond. Il regrette de ne pas avoir été mieux renseigné par l'auteur de projet concernant le choix de revêtement tarmac / béton dans le projet du coeur de Porcheresse. Selon ce dernier, le béton était l'unique possibilité pour pouvoir faire aisément et proprement des contournements d'obstacle, des recoins ou des arrondis (notamment autour des propriétés privées) ; or, l'aménagement à la maison de village de Porcheresse prouve que c'est également possible avec le tarmac. De plus, le tarmac ne pose pas les mêmes soucis de phasage des travaux et en cas d'ouverture de la route pour intervention sur les impétrants.

Le dossier pour le permis d'urbanisme va être approuvé par le Conseil communal lors de sa prochaine séance. A voir dans quelle mesure le dossier pourrait encore être adapté.

Rapport annuel et programmation triennale

Projets réalisés en 2022

M 1.01 Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Gembes.

M 1.02 Finalisation de la voie lente vers Bièvre.

M 2.05 Mise en valeur du site du pont de l'Ermite à Gembes : les ouvriers communaux ont posé une nouvelle passerelle et ont rénové les pilastres en pierre.

M 3.08 Création du vélo-route transfrontalier (Ravel 518) : la boucle franco-belge de 170 km est terminée et les travaux au viaduc d'Herbeumont ont été clôturés. Le tronçon entre la gare de Gembes et Daverdisse est passé en Ravel au niveau de la signalétique (enregistrée initialement

en pré-Ravel à la Région wallonne). Cela signifie qu'on ne peut plus en fermer l'accès, même en période de chasse. Théoriquement, il aurait fallu un revêtement en dur ; mais il est en bon état sur la commune (grâce à une convention avec la Province).

Projets en cours en 2022

(PCDR 1) Aménagement global de la traversée de Haut-Fays

Le visa des subsides en développement rural a été supprimé.

La Commune a interpellé la DGO1, gestionnaire de la voirie, au sujet de la 2^{ème} phase des travaux qui n'a pas été réalisée. M. Trillet a expliqué que ces travaux n'ont pas été repris dans la programmation actuelle en raison de critères financiers, mais le projet sera réinscrit au prochain plan quinquennal d'investissements (sans doute pour un budget d'au moins 1,5 million d'euros). Les trottoirs seront financés par le SPW mobilité active.

M 2.02 Aménagement du cœur de village de Daverdisse

Le dossier a été introduit dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de village », mais n'a malheureusement pas été sélectionné. La Commune n'a pas encore reçu les informations quant aux raisons du refus.

M 2.03 Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité

Pour les projets BiodiverCité 2021-2022, cf. la description détaillée dans la suite du rapport. « Yes We Plant » va permettre de planter plus de 26.000 arbres, en 3 lots.

M 2.10 Aménagement d'excédents de voirie (prairies fleuries)

Un terrain sera semé en prairie fleurie en 2023, à la sortie de Porcheresse vers Paliseul – ce travail se fait en collaboration avec le PNAM.

I 2.01 Valorisation des circuits courts

Projets du GAL et PN Ardenne Méridionale
GAC de Porcheresse.

I 2.02 Soutien aux activités économiques et indépendantes

Participation à la zone pluricommunale de Galaxia [technologie].

Participation au parc d'activités pour entreprises forestières à Tellin.

Extension du zoning pluricommunal de Halma [PME] : en travaux.

Daverdisse a des parts dans ces zones, ce qui représente une mutualisation des frais d'équipements, avec un retour des charges aux Communes. Par exemple, sur la zone pluricommunale, Daverdisse dispose de 15,82% de parts ; mais depuis le début, il n'y a pas eu d'intervention financière communale, vu que les charges et recettes s'équilibrent.

C'est Idélux qui sélectionne les entreprises.

Les zonings sont maintenant obligatoirement pluricommunaux.

I 2.03 Amélioration de la gestion des déchets

Une convention a été conclue avec la Province pour la gestion des pneus agricoles (coût forfaitaire de 1 €/pneu).

Le partenariat avec Idélux a débouché sur un plan de réduction des déchets (5 actions).

Des discussions sont en cours pour adapter la collecte hivernale des déchets à un ramassage toutes les 2 semaines, tout en maintenant un ramassage hebdomadaire en été. Cela permettrait peut-être d'éviter d'augmenter la taxe.

M 3.02 Développement d'une filière bois

Adhésion au Parc à Grumes de la Région wallonne : 2 arbres de qualité sont inscrits à la vente début mars à St-Hubert. Cela permet de centraliser l'offre de qualité pour les acheteurs au niveau européen (Principalement du chêne).

Ventes de gré à gré pour les scieurs locaux : les enchères se font de manière pluricommunale, mais chaque commune présente son propre catalogue.

M 3.03 Assainissement collectif des eaux usées

Convention pour l'assainissement rural – les études sont réalisées.

Les projets de stations d'épuration sont en attente de la prochaine programmation 2027-2033.
(1 station par filtre roseau planté ; 2 stations via biodisques).

M 3.04 Préservation et valorisation des rys d'abissage

GT de localisation des rys.

Inscription à l'UNESCO en cours.

M 3.06 Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village à Haut-Fays

L'auteur de projet est désigné.

Une réunion préalable avec les comités utilisateurs et le voisinage a été organisée.

Cette maison de village aura une connotation plus culturelle et disposera d'une scène fixe ; elle sera donc qualifiée en maison rural. La convention sera présentée d'ici peu en CLDR ; l'objectif est de rentrer la demande de subvention pour la session de septembre 2023.

M 3.10 Création de parcelles communales bâtissables

Achat de terrains à Ardenne-et-Lesse à Haut-Fays.

Accord avec le propriétaire privé pour élargir l'accès au terrain rue de Vonêche (afin d'éviter une déviation dans l'égouttage).

Règlement de vente pour 2 parcelles communales rue de Vonêche : il s'agit d'un excédent de voirie cadastré qui a été coupé en deux.

M 3.13 Aménagement des points de vue et valorisation du paysage

Charte paysagère du PNAM en cours

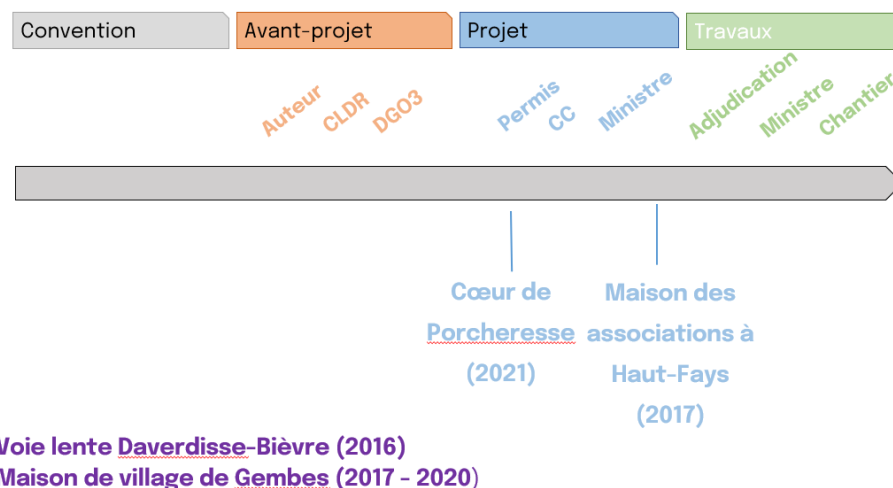
I 3.02 Information sur les aides au logement

Du personnel communal y est affecté.

I 3.03 Promotion de la réutilisation de l'eau de pluie




Inscription dans chaque permis d'urbanisme, tant que c'est techniquement possible.




Etat d'avancement des projets subsidiés en développement rural



- › Deux projets sont terminés, à savoir la voie lente Daverdisse-Bièvre et la maison de village de Gembes (même si son inauguration n'a pas encore eu lieu).
- › Maison des associations à Haut-Fays : la Commune a reçu de la Ministre l'accord sur le projet. La mise en adjudication se fera prochainement (mars 2023).
- › Cœur de Porcheresse : on en est au stade de la demande de permis d'urbanisme (qui va tout prochainement passer au Conseil communal).

Initiatives communales

<p>Richesse naturelle du territoire</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagement d'étudiants pour le renforcement des services voirie et forêt : toutes-boîtes distribué ; pendant les vacances de printemps et d'été. ▪ Modification des fleurissements : vivaces et plants à bulbes : pour faciliter l'entretien et apporter du changement au niveau biodiversité. ▪ Création de petites mares aux « Hadjeaux » à Haut-Fays, sur un site qui était devenu un stockage de terre en mauvais état. → nettoyage du site, creusement de mares et création d'un chemin d'eau. ▪ Rachat des parcelles Idélux à la rue de Redu à Porcheresse ▪ Projets du Parc Naturel Ardenne Méridionale ▪ Projets du GAL Ardenne Méridionale et programmation Leader → le Conseil communal a marqué son accord pour prolonger le GAL de 4 ans ; des fiches-projets sont en cours de rédaction, pour la préparation du dossier de candidature Leader.
<p>Cadre de vie</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À Daverdisse : remplacement des conduites d'eau à la rue des Routis ; ajout de 2 places de parking près de la cabine électrique pour les futures bornes de recharge ; remplacement des panneaux de signalisation. ▪ Travaux d'entretien curatifs et préventifs sur l'égouttage du village de Porcheresse : recherche centrée sur cette zone grâce aux travaux en cours. ▪ Mesurage des parcelles communales à Gembes : pour connaître les limites exactes des propriétés communales. ▪ Définition des projets prioritaires et approbation du PIC – PIMACI ▪ Convention avec la Province dans le cadre du réseau points-nœuds ▪ Partenariat avec la zone de police : mise à disposition du Lidar sur les routes nationales 2x/an ▪ Sécurisation de Haut-Fays : dossier pour l'installation d'un radar à la rue de Wellin (fin 2023-2024)
<p>Gestion des ressources naturelles</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre du PAEDC : audit interne/externe, diplôme European Energy Award. Fin de l'accompagnement par l'Apère. ▪ Allocation de chauffage pour les ménages ne prenant pas leur part d'affouage : 60€ x 100 ménages ▪ Rénovation des chemins forestiers et inventaire des dégâts de chasse aux plantations forestières ▪ Convention avec ORES : passage progressif au LED de l'éclairage public (phase 3 terminée, commencement de la phase 4 sur Gembes, le Chênelisse) ▪ Isolation de la toiture de la maison communale ▪ Installation de bornes de recharge électrique pour vélos (Gembes, Daverdisse) et pour voitures (maison communale et centre de Daverdisse en mars 2023) ▪ Projet RW/Idélux : déploiement d'infrastructures de rechargement électrique (bornes 22kWh) ▪ Partenariat avec le club Balise 10 (club de courses d'orientation) : projet de cartographie « orientation » du massif forestier communal. Travail sur 4 parcours, organisation d'une course de 3 jours de niveau international ; partenariat avec le SI de Daverdisse pour créer un parcours permanent (le PNAM aide financièrement à la mise en place ; la Commune met les bois à disposition) ▪ Souscription à une assurance incendie pour les forêts communales : par précaution, vu les sécheresses et changements climatiques de ces dernières années. ▪ Appel à projets forêt résiliente : parcelles sur le territoire communal à replanter en multi-essences ▪ SWDE : sécurisation de l'approvisionnement en eau de Haut-Fays et obtention d'un projet dans le cadre de l'autoroute de l'eau

<p>Activités économiques</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prime d'aide à l'installation des commerces ▪ Partenariat avec Proximus : installation d'un boîtier ROP (fibre optique) aux Scottons et Sclassin ▪ Adhésion à la pépinière de projets supracommunaux (Idélux) : fonds communs des communes pour engager une personne dédiée à la veille sur les appels à projets.
<p>Rencontre et échange entre les habitants</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaine de jeux de Porcheresse : renouvellement du bail emphytéotique pour 15 ans avec la Fondation Demeures et Châteaux (échéance juillet 2024). ▪ Terrain multisports à Haut-Fays, près de l'école : cahier des charges et marché lancé / offre normalement reçue. ▪ Adaptation du planning des plaines de jeux et des activités scolaires au nouveau calendrier scolaire
<p>Services</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prime à l'adaptation du logement occupé par un senior ▪ Prime pour les déplacements des étudiants vers les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. ▪ Modification du règlement de la prime connectivité : diminution de la limite d'âge à 70 ans plutôt que 75 (100€/an/ménage avec une personne de plus de 70 ans) ▪ Taxe déchets réduite : accueillantes d'enfants familles monoparentales ménage avec enfants de moins de trois ans ou aînés avec certificat médical ▪ Extra-scolaire : partenariat Enfant/Parent avec l'ONE et organisation de formations ▪ Décision de dissolution de la structure juridique du centre touristique ▪ Ecole de Gembes : aménagement d'un coin nature dans le cadre de la formation « oser l'école du dehors » ▪ Restructuration de l'enseignement communal : fusion par absorption des écoles de Daverdisse et Haut-Fays (phase 2) ▪ Partenariat avec Adalia : animations en classe à l'implantation scolaire de Porcheresse ▪ Partenariat scolaire « science at school » avec l'Euro Space Center : pour les 3 écoles. ▪ Projet de bibliothèque subventionnée par la FWB sur Daverdisse-Tellin-Wellin : blocage entre les deux autres communes. ▪ Finalisation des plans pour le futur bureau et les vestiaires au hall des travaux : mise en conformité du hangar communal et installation de modules containers sanitaires. ▪ Déplacement du bureau de police et location d'un garage pour le véhicule de police (pour remplacer celui du presbytère de Haut-Fays). ▪ Distributeur de billets : prolongation de l'accord avec Bpost (+ 9 ans) ▪ Convention avec PsyLux : mise à disposition d'un local pour soins psychologiques de première ligne

Remarques supplémentaires :

- › Selon le statut de la route, le Plan d'alignement précise les droits de propriété (tout ce qui se trouve dans les 3 mètres de l'axe de la route), ce qui est important pour les travaux ultérieurs. Des régularisations de propriétés sont opérées. Des plans d'alignement ont été dressés à la rue de la Chapelle à Gembes et à la rue du Chenai à Porcheresse.
- › PIMACI : la Commune a reçu un accord de subside à hauteur de 82.000 € et une promesse pour une seconde tranche de subsides de 82.000 € (au lieu de 4*80.000€ annoncés). Les projets sont les suivants :
 1. Ancien Chemin de Wellin à Haut-Fays (Conjoint PIC : venelle en face de l'école).
 2. rue de la Chapelle
 3. rue des Barbouillons à Daverdisse.

Rapport de la Commission Locale de Développement Rural

Trois réunions plénières ont été organisées en 2022 :

- › 21 février 2022 : Rapport annuel et évaluation du PCDR à mi-parcours
- › 14 juin 2022 : Présentation de l'appel à projets PIMACI | Avant-projet d'aménagement du cœur de Porcheresse
- › 5 juillet 2022 : Approbation de l'avant-projet d'aménagement du cœur de Porcheresse

La CLDR a également été invitée à participer à deux actions :

- › les matinées du paysage, dans le cadre de l'élaboration de la charte paysagère du PNAM ;
- › l'appel à idées de projets pour le GAL Ardenne méridionale dans le cadre de la nouvelle programmation LEADER.

Pour 2023,

- › La Commission CO² dispose d'un budget de 7 500 €.

La FRW rappelle que si des membres ont des idées d'actions diverses à mettre en place avec la CLDR, ils peuvent en faire part à la Commune ou à la FRW.

Commentaire supplémentaire :

Un membre met en avant la possibilité de développer de nouvelles formes de partage d'énergie, en créant des communautés d'énergie renouvelable. Un échange sur le sujet a déjà eu lieu avec quelques habitants du village de Daverdisse.

Les modalités de mise en place sont assez spécifiques à ce genre d'installation (création d'une société au sens juridique du terme, utilisation par des membres privés, distance entre la source d'énergie et l'habitation, etc.) et doivent être précisés.

Pour des informations supplémentaires : <https://energie.wallonie.be/fr/communautes-d-energie-et-partage-d-energie-au-sein-d-un-meme-batiment-electricite.html?IDC=10295&IDD=160035>

Programmation triennale

La programmation de l'année précédente était la suivante :

+ 1 an	M 3.06	Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village à Haut-Fays
+ 2 ans	M 2.09	Rénovation patrimoniale du site du lavoir aux Scottons
+ 3 ans	Addendum	Entretien et valoriser le site de la pompe à eau à Porcheresse : nettoyage du canal, le remettre sous eau, repeindre la pompe à eau, ...

La CLDR décide de **maintenir cette programmation**, mais suggère d'adapter l'intitulé du premier projet (...en maison rurale).

Avancées des projets BiodiverCité

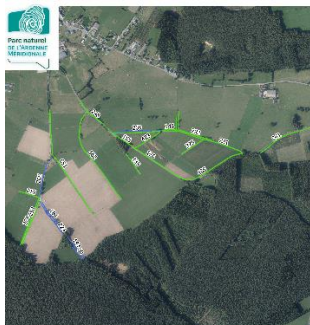
Appel à projets BiodiverCité 2021 : plantation de haies sur Haut-Fays

Enrichissement du projet Yes We Plant (challenge du nombre de mètres de haies plantées) sur le terrain communal le long de la route vers Sclassin sur une longueur de 6 km. La préparation du terrain est terminée et la plantation des essences en cours.

Au niveau du rythme des plantations, il y aura au moins 3 plants au mètre, avec 30 centimètres d'écartement. Il s'agira d'un mélange d'essences (changement tous les 3-4 plants).

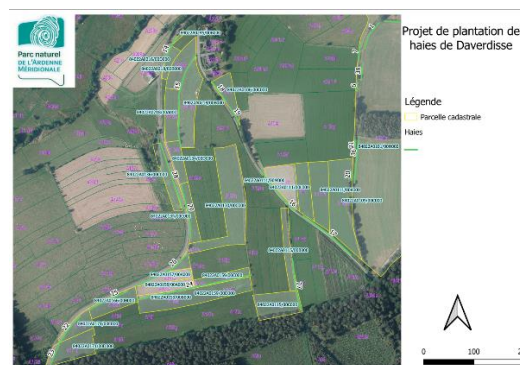
Les plantations linéaires existantes seront conservées dans un souci de continuité.

L'entretien des haies sera effectué par la personne ayant le droit sur le terrain. Toutes les personnes concernées ont été consultées avant de remettre le projet ; il existe des aides financières aussi pour l'entretien. La Commune interviendra sur les haies positionnées à des carrefours dangereux.



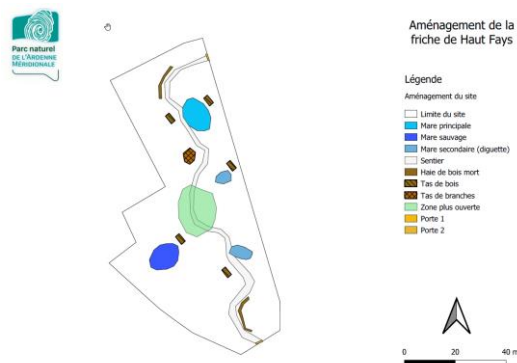
Yes We plant 2021 : plantation de haies sur Gembes

Celles-ci seront plantées au printemps 2023, rue de Sodumont et vers les Rives. La Commune fait attention à ce que chaque année les subsides soient investis sur un village différent.



Appel à projets BiodiverCité 2022 : aménagement de la friche à Haut-Fays

Restauration d'une zone humide et aménagement de mares à la rue des Quatre Vents. Le travail de défrichage et d'aménagement du pourtour (afin d'y installer la clôture) ont eu lieu cet hiver. Il s'agira d'aménager des mares (restaurer les existantes et en creuser des nouvelles), de créer des diguettes pour retenir l'eau et de faire des aménagements favorables à la biodiversité. Le site sera accessible en partie au public. Une clôture permettra de limiter l'intrusion des sangliers.



Projet nature « mares aux Hadjeaux », derrière les Scottons

Un grand nettoyage de l'espace a eu lieu. Creusement de mares et d'un chemin d'eau.



Divers

Enquête de satisfaction FRW :

Dans le cadre de la convention cadre entre la Région wallonne et la FRW, il est demandé aux membres des différentes CLDR de remplir une enquête de satisfaction sur le travail d'accompagnement des agents de développement (et non sur la politique wallonne de développement rural).

Il s'agit d'une brève enquête anonyme, dont les résultats seront présentés de manière globale, à l'échelle de tout le territoire des communes accompagnées en ODR.

Les formulaires sont distribués aux membres de la CLDR.

Visite de la maison de village de Gembes :

Les membres sont invités à faire le tour de la nouvelle maison de village de Gembes.

Sophie Orban & Juliette Maquet
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 13/02/2022

Présents

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Bosseaux	Michel	Haut-Fays
M.	Collin	Lucien	Porcheresse
M.	de Cartier d'Yves	Jean-Philippe	Daverdisse
M.	Groffils	Firmin	Porcheresse
M.	Incouf	Roland	Porcheresse
M.	Jacquet	Johan	Porcheresse
Mme	Lambert	Dominique	Daverdisse
M.	Léonard	Emmanuel	Daverdisse
M.	Léonet	Maxime	Haut-Fays
Mme	Leyder	Mylène	Haut-Fays
M.	Merny	André	Gembes
M.	Poncelet	François	Haut-Fays
Mme	Poncin	Patricia	Gembes
M.	Vincent	Jean-Claude	Haut-Fays

Excusés

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Bodart	Christophe	Daverdisse
Mme	Cornet	Maryse	Haut-Fays
M.	Léonet	Nicolas	Haut-Fays
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Porcheresse
M.	Verbeek	Pierre	Daverdisse